



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 2 décembre 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°7

OBJET :

**CONVENTION VICHY
COMMUNAUTE - VILLE
DE VICHY –
DEPARTEMENT ALLIER
– SHEMA**

**MICROCENTRALE SUR
LA RIVIERE ALLIER –
TRAVAUX OUVRAGE
D'ART – CANAL
D'AMENEE ET PASSAGE
PIETON**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 10 DEC. 2021

Publiée ou notifiée

le : 10 DEC. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté,

Considérant que dans le cadre de l'appel d'offre lancé en avril 2016 par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), la société dénommée « Société Hydraulique d'Etudes et de Mission d'Assistance » (SHEMA) a été désignée lauréate pour la construction et l'exploitation d'un aménagement hydroélectrique situé au niveau du barrage sur l'Allier appartenant à la Commune de Vichy,

Considérant que cet aménagement nécessite aujourd'hui la construction d'un canal d'amenée et d'un passage piéton, passant sous la route départementale n° 6E conformément au plan figurant en annexe 1 de la convention ci annexée,

Considérant que ces aménagements nécessitent la construction d'un ouvrage d'art de rétablissement de la route départementale n° 6E sur le domaine public départemental,

Considérant que la convention ci annexée permet de définir les conditions de construction et d'utilisation de l'ouvrage d'art, du canal d'amenée et du passage piéton par SHEMA ainsi que les obligations réciproques du département de l'Allier, de la commune de Vichy, de Vichy Communauté et de SHEMA en matière de maintenance, d'entretien et de renouvellement de ces ouvrages,

Propose au Conseil Communautaire :

- d'autoriser la signature de la convention ci annexée,
- de donner mandat en conséquence à M. le Président ou Madame la Vice-Présidente déléguée à la gestion patrimoniale pour signer ladite convention et tous les documents y afférents.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (67 voix pour, 2 contre : Mme Réchard et M. Mayet, une abstention : Mme Bouard), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

Signé électroniquement par
Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°7 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 DECEMBRE

2021 CONVENTION VICHY COMMUNAUTE - VILLE DE VICHY-

Objet de l'acte : DEPARTEMENT ALLIER - SHEMA - MICROCENTRALE SUR LA RIVIERE
ALLIER - TRAVAUX OUVRAGE D'ART - CANAL D'AMENEE ET PASSAGE
PIETON

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 10/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_7

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_7-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 7.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_7-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : 7annexeConvention Ouvrage RD6 Département-Shema.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_7-DE-1-1_2.pdf)

Annexe bis délibération n.7

Annexe : 7Annexe_SHEMA - Plan Annexe3.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_7-DE-1-1_3.pdf)

Annexe de la délibération n.7